

Etablissements de la voie pro relayés par le Canard Enchaîné :
le travail syndical et collectif paie

Le Canard enchaîné

03 février 2021

Le budget d'amateur des lycées pros

JEAN-MICHEL BLANQUER, enthousiaste, le proclame sur le site du ministère de l'Éducation nationale : « *Le lycée professionnel peut s'appuyer sur des atouts majeurs : l'expertise, l'engagement des professeurs et le dynamisme pédagogique, qui irriguent l'enseignement professionnel français.* » Question financement des lycées pros, en revanche, le ministre ne parle pas d'« irrigation », et encore moins de ruissellement... La faute à ses petits camarades ministres !

Il faut dire qu'en 2020 ces établissements ont vu l'une de leurs ressources (la taxe d'apprentissage) quasiment réduite de moitié. A Toulouse, par exemple, le lycée polyvalent Déodat-de-Séverac n'a, l'an dernier, récolté que 76 080 euros, contre 131 697 euros en 2019. « *C'est la réforme de 2018 qui nous fait plonger* », se plaint son agent comptable, Eric Fouchou-Lapeyrade, membre du Snasub-FSU – syndicat des agents administratifs des bahuts.

En 2018, en effet, Muriel Pénicaut, alors ministre du Travail, dynamitait la taxe d'apprentissage : un gros gâteau, indexé sur la masse salariale

des entreprises, rapportant chaque année plus de 3 milliards ! Jusqu'en 2020 et l'entrée en vigueur de la loi, 77 % du montant de cette taxe finançait les centres de formation des apprentis (CFA). Les 23 % restants étaient réservés aux lycées technologiques, professionnels et autres sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) des collèges, qui accueillent des élèves en grande difficulté scolaire.

Si t'es pro, t'es in !

L'an dernier, cependant, ces 23 % sont tombés à 13 %, tandis que les CFA voyaient encore leurs ressources augmenter. Et, depuis un arrêté du 29 décembre dernier, les lycées techno et professionnels doivent se partager ces miettes avec... 65 autres organismes, tels que l'Onisep ou d'autres « *agissant pour la promotion de la formation technologique et professionnelle* ».

En 2021, d'après les projections syndicales, les lycées pros et technologiques publics devraient toucher 28 millions d'euros, quand ils en percevaient 50 millions avant la réforme. « *Sans la moindre*

compensation, ni de l'Etat ni des régions », se lamente Nasr Lakhsassi, prof en génie thermique et cadre du Snuep-FSU. Fini, le « *quoi qu'il en coûte* » ?

Résultat : les ambitions sont revues à la baisse. Une Segpa d'un collège de Roubaix, par exemple, a dû renoncer cette année aux travaux pratiques de menuiserie. « *Ces TP auraient pu donner envie aux élèves de se tourner vers ce métier*, explique son responsable, *mais nos ressources issues de la taxe d'apprentissage sont maintenant insuffisantes pour acheter du bois.* »

Qu'ils achètent de la brioche, aurait dit la reine Marie-Antoinette !

J. C.

Combattre

« *Impensable* », sel

APRÈS l'élection de Joe Biden, l'état-major français avait obtenu de son équipe des assurances sur la poursuite de l'aide aux forces engagées au Sahel (« *Le Canard* », 20/1). Depuis, nos chefs de guerre ont déchanté. Lors d'un entretien téléphonique.

Congrès académique du SNUEP-FSU : Le ministre continue la casse de la Voie Pro

Dans le cadre de la préparation du congrès national du SNUEP-FSU, la section de Bordeaux a organisé son Congrès Académique les 14 et 15 janvier 2021.



Dans un cadre agréable et sécurisé en présentiel et par visioconférence, les congressistes ont traité tous les points à l'ordre du jour : débat autour des quatre thèmes en plus du statut et règlement intérieur. C'était l'occasion d'élire les nouvelles instances académiques et la délégation qui participera au congrès national du 22 au 26 mars 2021. Le secrétariat académique est composée de trois Co-Secrétaires académiques : Jérôme Jolivet, Géraldine Jousseau et Jean-Luc Massias. Le communiqué du secrétariat académique, publié le 1^{er} février, résume la situation de la voie professionnelle et les exigences qui s'imposent à nous

L'enseignement professionnel sous statut scolaire est en grande souffrance avec la politique éducative menée par Jean-Michel Blanquer. Il a fait le choix idéologique de la formation professionnelle par l'apprentissage. Celle-ci profite largement du ruissellement de l'argent public pendant que les structures de l'enseignement professionnel sont étranglées financièrement. Le nombre de Centres de formation d'apprentis est en croissance exponentielle et parmi ceux-là, les CFA d'entreprises n'ont jamais été aussi nombreux. [Lire la suite.](#)

26 janvier 2021 : Mouvement de grève et manifestations



Mobilisation importante au vu du contexte pandémique et révèle l'exaspération des personnels de l'Éducation Nationale, quoi qu'en pense le ministre.

Dans un contexte social où les inégalités se creusent comme le révèle le dernier rapport Oxfam, le SNUEP-FSU appelle les personnels à participer à la journée interprofessionnelle du 4 février sous les diverses modalités décidées localement : grèves, manifestations, actions diverses...

Les propositions issues du Grenelle de l'éducation sont dangereuses

Ces propositions correspondent largement aux axes de travail du ministre, celui-ci ayant fait un tri des participants pour coller au mieux à son idéologie. La FSU, qui avait quitté le Grenelle, conteste notamment les propositions de "revalorisation au mérite, de recrutement des personnels enseignants localement, de renforcement de l'autonomie des établissements" ou encore "l'explosion des statuts et obligations réglementaires de service". Ces mesures signifieraient la liquidation du statut de fonctionnaires et un basculement vers des carrières individualisées".

Mouvements de grèves et de manifestations dans nos établissements

■ EREA d'Eysines :

L'intersyndicale CGT Educ'Action, Snuep-FSU, Snuipp-FSU de l'EREA de la Plaine, à Eysines, a appelé à rassemblement devant l'établissement le mardi 26 janvier 2021.

Le communiqué de l'intersyndicale précise que " le rectorat de Bordeaux baisse les moyens attribués aux Établissements régionaux d'enseignement adapté de Gironde. Les EREA d'Eysines et de Pessac sont les victimes de ces réductions qui vont compliquer le travail des équipes éducatives et conduire à la suppression de nombreux postes d'enseignants spécialisés ".



[...] À l'EREA de la Plaine, à Eysines, la structure va perdre la possibilité d'accueillir de très nombreux élèves, cela sans aucune assurance pour eux de retrouver des conditions d'étude aussi favorables que celles que peut proposer notre établissement. Les suppressions de postes vont concerner des enseignants et des accompagnants de vie scolaire (AESH) ".

■ LP de Bazas

Sud-Ouest du 30 janvier 2021

« Les professeurs manifestent au lycée »



Une trentaine de professeurs du lycée Anatole-de-Monzie de Bazas se sont retrouvés ce vendredi matin 29 janvier à 7 h 30 devant les portes de l'établissement pour protester contre la diminution des moyens alloués pour la rentrée 2021.

Cette manifestation était soutenue par les associations de parents d'élèves et d'anciens élèves.

Les professeurs dénoncent le projet de suppression de deux pos-

tes et demi (sur 55 postes) au lycée d'enseignement général. Ce sont 52 heures de moins sur la dotation globale, soit un poste de professeur d'histoire-géographie, un poste de professeur de mathématiques et un demi-poste de professeur d'espagnol qui seront supprimés.

Nombre d'élèves constant

Il est également envisagé la disparition de deux postes sur 35 au lycée

professionnel. Les effectifs d'élèves sont constants tant au lycée général qu'au lycée professionnel.

« Cela impactera nécessairement la qualité de l'enseignement délivré. Les conséquences pour les élèves sont nombreuses : des classes chargées et une diminution des cours en demi-groupes, moins de projets pédagogiques », souligne Gwladys Herbin, professeure de lettres.

Géraud Mellès

La FSU appelle à une journée interprofessionnelle le 4 février

Après la grève du 26 janvier, la FSU " entend poursuivre la mobilisation des personnels pour un véritable plan d'urgence pour le service public d'éducation". Elle appelle " les personnels à participer à la journée interprofessionnelle du 4 février sous les diverses modalités décidées localement : grèves, manifestations, actions diverses". [Sur le site fsu](#)



■ EREA de Pessac :



Moins d'une semaine après une première journée de grève à l'EREA d'Eysines, les professeurs, accompagnants et éducateurs spécialisés ont poursuivi leur mobilisation intersyndicale ce lundi 1^{er} février à l'entrée du site Le Corbusier de Pessac. Ils s'inquiètent de leurs conditions de travail, et par conséquent, du bon encadrement des jeunes qu'ils accueillent.

"Notre fonctionnement est gravement menacé pour la rentrée scolaire 2021-2022 : notre dotation horaire globale va être sérieusement amputée, ce qui signifie moins d'heures d'enseignement, ou en d'autres termes, des moyens encore diminués. À cela s'ajoute l'augmentation des heures supplémentaires imposées, ayant pour effet de menacer des postes".

■ LP de Sarlat

Les enseignants du lycée professionnel Pré de Cordy de Sarlat sont en grève ce mardi 2 février 2021. Ils se sont rassemblés devant l'établissement pour protester contre la baisse des dotations horaires et la suppression de postes. [Cliquez ici](#) pour lire la suite.



SEGPA : baisse de la dotation horaire et injustice sociale

La SEGPA a pour vocation d'accueillir des jeunes qui ont subi des ruptures dans leur parcours d'apprentissage, donc lutte contre le décrochage scolaire. Pourtant il est regrettable de constater que les moyens attribués pour cette structure seront diminués l'année prochaine. Les conséquences, sur les élèves et les personnels, n'en seront pas négligeables avec une dégradation des heures d'enseignement. Ces nouvelles pratiques professionnelles dispenseront nos élèves de 6H d'atelier, champ professionnel qui les prépare à une formation diplômante. Il est urgent que ces 6 heures soient réattribuées et permettent un accompagnement en conformité avec la circulaire de 2015.

En retirant 4 à 6h de d'enseignement professionnel, c'est toute la cohérence de l'enseignement en SEGPA qui est remise en cause. C'est une dégradation des conditions d'accueil des élèves, car les effectifs vont augmenter par classe et les collègues ne pourront plus enseigner leur matière, celle qui permet à nos élèves de construire leur projet professionnel et de se préparer à une formation qualifiante.

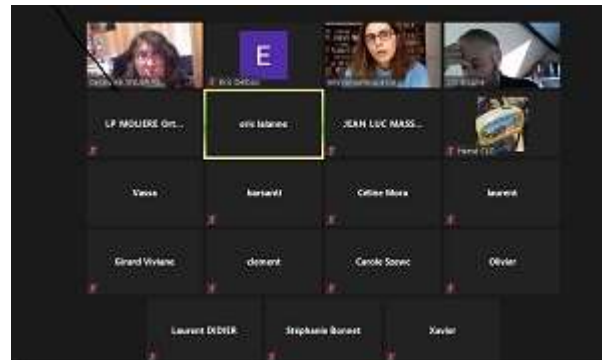
Ce choix, en rupture avec les discours sur « l'école de la confiance », va accentuer les inégalités scolaires et sociales en enlevant des moyens à ceux qui en ont le plus besoin. C'est enfin un manque de considération des personnels, de leur travail, des familles et de leurs enfants.

Informations importantes : Lors du CTSD 33, le Dasen nous a précisé que des heures de marge étaient versées aux collèges (de 65 h à 135h en fonction des structures). Ces heures ne sont pas fléchées mais peuvent servir à dédoubler les ateliers en Segpa. Nous vous conseillons de demander que soit pris 6H sur cette dotation pour permettre le dédoublement des ateliers et assurer la totalité des enseignements professionnels, discipline essentielle à la construction du projet professionnel. Le DASEN a précisé que les PLP SEGPA ne subiront pas de compléments de service. Merci de nous tenir informé de la suite.

Visioconférences : SEGPA et Droits des PLP

Suite aux consignes du congrès académique, le Secrétariat académique a organisé deux nouvelles visioconférences : La première (20 janvier) consacrée aux DGH et particulier celles des SEGPA (voir la page 4).

La deuxième sous forme de stage sur les « Droits et devoirs des PLP ».



Les sujets abordés lors de ce stage ont été très intéressants. La présentation des droits et devoirs du PLP ont permis des échanges fructueux avec la vingtaine de participants. En ces temps difficiles, un tel stage a eu un vrai succès car aux plus proches des préoccupations des enseignants. A recommander pour l'ensemble des PLP.

Education prioritaire : la FSU lance un appel pour sa défense

La FSU appelle à "préserver une politique de territoire" et affirme son "attachement à une politique scolaire capable d'attribuer des moyens spécifiques aux secteurs marqués par l'inégalité sociale et économique". Elle s'oppose à la volonté du Gouvernement de "détricotier" l'éducation prioritaire. Son secrétaire général affirme que son développement est, à l'inverse, "un de ses combats".

Revalorisation : priorité aux chefs, inspecteurs et hauts cadres de l'EN

Après la revalorisation des primes des chefs d'établissement, le ministère vient de publier deux arrêtés au JO du 20 janvier ([Au JO](#) et [Au JO](#)) pour revoir la bonification indiciaire attribuée aux hauts cadres. Ainsi, par exemple, les grands directeurs du ministère (secrétaire général, dgscs, dgrh etc.) reçoivent 180 points, leurs chefs de service 120 points et leurs sous chefs 110.



Retraités : baisse continue du pouvoir d'achat

Au 1^{er} janvier 2021 les pensions de base du secteur privé et public augmenteront de 0,4 %. Et cela de façon identique pour tous les retraités, contrairement à l'année 2019 où une indexation différente selon les revenus, avait été appliquée. Rappelons qu'en 2018, aucune revalorisation n'avait été retenue ... alors que la CSG augmentait pour beaucoup, ce qui diminuait la pension nette.

De fait, le pouvoir d'achat des retraités n'a cessé de baisser depuis. Ainsi, de 2008 à 2019, les prix, hors tabacs, ont augmenté selon l'Insee de 12,93 %, le SMIC de 20,3 %, mais les pensions de 8,60 % et les complémentaires de 6 à 8 %. L'augmentation de 25 % de la CSG a été le moyen de réduire le pouvoir d'achat des retraités en contournant l'impossibilité légale de réduire les pensions. Le résultat ? Un appauvrissement des retraités